

## PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour Lyon et le département du Rhône,  
45 francs pour trois mois,  
82 francs pour six mois,  
164 francs pour l'année.

Hors du département, 4 f. de plus par trimestre.

Un numéro : 25 c. — Annonces : 25 c. la ligne.

LE CENSEUR insère gratuitement tous les Articles, Lettres et Documents ayant un but d'utilité publique et revêtus de signatures connues.



# LE CENSEUR,

## JOURNAL DE LYON.

## ON S'ABONNE :

A LYON, au bureau du journal, rue des Célestins, n° 6,  
au 1<sup>er</sup> étage.  
A PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMP<sup>tes</sup>, directeurs de  
l'Office Correspondance, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 46,  
et chez M. DEGOUE-DEUNOQUES, rue Lepelletier, n° 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être  
adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en chef  
du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

Lyon, le 27 octobre 1847.

## CHEMIN DE FER DE LYON A AVIGNON. — CAUTIONNEMENT.

La défunte compagnie du chemin de fer de Lyon à Avignon fait grand fonds sur la restitution de son cautionnement; c'est sans doute encore une illusion, car nous ne savons trop sur quelles raisons elle pourrait étayer cette prétention.

En droit, elle ne peut pas établir que l'Etat soit d'aucune manière tenu à lui faire cette restitution. Le cautionnement, en matière de travaux publics, est une garantie de l'exécution des traités. Quand cette exécution n'a pas lieu, le cautionnement devient la propriété de l'Etat : ceci est incontestable. Envisagée au point de vue du droit, la prétention de la compagnie est inadmissible. Dira-t-elle que l'inexécution du cahier des charges qu'elle avait souscrit ne provient pas de son fait, mais du fait de l'Etat? Alors on lui répondra qu'elle devait, avant de se dissoudre, faire des actes conservatoires de son cautionnement, c'est-à-dire mettre l'Etat en demeure de lui fournir les voies et moyens d'exécution qui pouvaient être de son ressort. Jusqu'au jour de la dissolution de la société, aucune mesure conservatoire n'a été prise; on a seulement agi pour obtenir des modifications au traité qu'on avait consenti; on a voulu enfin se dégager de la parole donnée; mais, en ce qui concerne la question d'exécution des travaux, on n'a rien avancé, rien réclamé. Ainsi, on n'est pas plus admissible en fait qu'en droit à réclamer la restitution.

Pourquoi l'Etat abandonnerait-il son droit au cautionnement? Pourquoi se dessaisirait-il de la somme de dix millions qui lui est parfaitement acquise? Est-ce que la compagnie a éprouvé des désastres inattendus? Est-ce que des circonstances fortuites l'ont empêchée de tenir ses engagements? Pas le moins du monde. Si elle n'a pas exécuté le traité, c'est de son plein gré, et sans qu'elle puisse alléguer aucun fait de force majeure.

Si nos finances étaient prospères, si les caisses du trésor étaient bien remplies, nous comprendrions qu'on se montrât moins sévère vis-à-vis d'elle, qu'on lui fit quelques largesses; mais il n'en est rien : nous sommes obérés, on a recours à l'emprunt pour maintenir le courant des affaires. On ne peut donc pas, les choses étant telles, se livrer à des libéralités envers une compagnie qui a manqué de loyauté dans ses engagements.

Admettez la restitution du cautionnement, désormais il faudra renoncer à en demander à aucune compagnie; le principe d'adjudication en matière de travaux publics se trouvera complètement ruiné; l'Etat sera sans clauses pénales contre les compagnies qui n'exécuteront pas leurs traités, et n'aura contre elles aucun recours; les agitateurs auront carte blanche, ils pourront à leur aise former des sociétés industrielles dérisoires, ils les mettront en mouvement pour allécher les actionnaires, sachant bien qu'au jour de l'exécution ils arriveront à une dissolution facile et qui n'entraînera à sa suite aucune perte.

Considérée sous ce point de vue, la restitution du cautionnement à la compagnie du chemin de Lyon à Avignon serait extrêmement impolitique, disons plus, elle serait complètement immorale; elle prouverait qu'on peut, avec de l'habileté, se soustraire aux traités les plus solennels; elle apprendrait aux entrepreneurs qui traitent avec l'Etat comment on peut se jouer de lui. Les ministres ne seraient pour eux que des plastrons, bons tout au plus à couvrir d'un voile leurs manœuvres.

Jusqu'à ce jour, quand des entrepreneurs ont manqué à leurs engagements envers l'Etat, on s'est montré impitoyable

envers eux, on les a poursuivis à outrance, on ne leur a jamais fait remise de leurs cautionnements. Comment pourrait-on, à l'avenir, employer à leur égard pareille rigueur? Il y aurait donc deux poids et deux mesures? Les rigueurs seraient pour les petits entrepreneurs et les largesses pour les compagnies.

Il nous semble que c'est le contraire qui devrait être; qu'au lieu d'agir rigoureusement contre les petits entrepreneurs qui, par suite d'accidents imprévus, manquent à leurs engagements, on devrait quelque peu les ménager, tandis qu'on devrait être sans pitié pour des compagnies puissantes, qui ont en main un crédit considérable, des ressources sans nombre, et qui ne peuvent pas arguer d'accidents imprévus, car leur influence leur permet de les conjurer tous. La restitution du cautionnement considérée en ce sens serait donc fort immorale; elle serait un argument de plus en faveur de ceux qui prétendent depuis si long-temps que les lois n'arrêtaient que les faibles et sont des toiles d'araignée pour les forts. Après la scandaleuse liquidation de la compagnie, lui rendre son cautionnement, ce serait évidemment encourager ceux même qui l'ont fondée à en établir une nouvelle; or, comme nous le démontrerons ultérieurement, la fondation de toute compagnie nouvelle serait désastreuse pour l'Etat et funeste aux entreprises de chemins de fer; elle ne pourrait être que l'occasion de quelques scandales et de nouveaux désastres. Avant d'aborder ce point de la question qui nous occupe, nous pèserons sommairement les motifs sur lesquels la compagnie se fonde pour obtenir la restitution de son cautionnement.

La Gazette de Lyon publie, dans son dernier numéro, une lettre circulaire de M. le cardinal de Bonald à MM. les curés de son diocèse, qui nous paraît fort peu motivée, et qui contient, en outre, des assertions hasardées. C'est à l'occasion de l'affaire de la maison Denis que M. le cardinal s'adresse à MM. les curés. Il nous semble qu'avant d'intervenir dans cette affaire, il eût été plus convenable d'attendre que la procédure fût terminée. Si M. le cardinal eût été bien conseillé, il se serait bien gardé d'entrer ainsi dans le débat qui s'engagera sans doute devant les tribunaux.

Des bruits absurdes, nous dit la circulaire, ont été répandus contre le clergé depuis l'affaire Denis. Ces bruits tomberont d'eux-mêmes devant la publicité des débats judiciaires, s'ils sont erronés. En tout cas, il fallait laisser à la Gazette de Lyon le soin de les rectifier.

A en croire M. le cardinal de Bonald, le clergé aurait été en butte, dans ces derniers temps, à d'horribles calomnies. Ces calomnies, qu'on veuille donc bien les indiquer, en établissant la source et la preuve. C'est ce que M. le cardinal ne fait pas. Il se contente simplement d'insinuer qu'on s'acharne systématiquement après sa personne pour le présenter aux ouvriers sous de fausses couleurs, pour soulever contre lui des colères et des haines. Tout cela n'est pas vrai. Ceux qui écrivent tous les jours pour défendre les intérêts des classes ouvrières mélangent fort peu la personne de M. le cardinal à leur polémique, et se gardent bien de se faire les échos des rumeurs qu'on peut propager dans la population. M. le cardinal doit bien le savoir.

Dans sa lettre circulaire (nous publierons demain ce document), M. de Bonald prend sous sa protection les maisons dites providences. Nous croyons qu'il s'engage beaucoup en entrant dans cette voie, et qu'il aurait bien mieux fait de se montrer à cet égard plus circonspect, surtout en présence de l'affaire de la maison Denis. Ces maisons peuvent donner lieu à de si déplorables scandales, qu'il serait bon

d'examiner avant tout si leur suppression ne serait pas utile à la religion elle-même. Car que sont-elles? quel est leur caractère? et sous quelle surveillance sont-elles placées? Si elles provoquent des abus, le clergé les répudie, comme dans l'affaire Denis; si elles ne sont pas l'occasion d'abus, le clergé les prend sous sa protection. C'est vraiment par trop comode.

## Affaires de Suisse.

Le gouvernement de Genève a reçu le 25, par estafette, communication faite par le directoire fédéral du décret suivant, rendu par la diète dans une séance extraordinaire qui a eu lieu dimanche 24 courant :

« La diète fédérale, voulant maintenir l'ordre et le rétablir là où il a été troublé, ainsi que sauvegarder les droits de la confédération, arrête :

1<sup>re</sup> Il y aura une mise sur pied de troupes au service de la confédération.

2<sup>o</sup> Les troupes mises sur pied par les cantons qui n'appartiennent pas à l'alliance séparée (Sonderbund) passent immédiatement au service fédéral.

3<sup>o</sup> Le conseil fédéral de la guerre est, de plus, chargé de mettre autant de troupes sur pied qu'il le faudra pour que le corps d'armée soit d'environ 50,000 hommes.

Ces troupes seront tenues à la disposition du commandant en chef et seront disloquées d'après ses ordres.

4<sup>o</sup> Le commissaire des guerres en chef sera immédiatement appelé en activité de service.

5<sup>o</sup> Le haut directoire fédéral est chargé de pourvoir aux fonds nécessaires à l'exécution des résolutions qui précèdent, ainsi qu'à l'entretien ultérieur de l'armée.

6<sup>o</sup> L'état-major fédéral sera complété sans retard.

7<sup>o</sup> Le commandant en chef portera, pendant la mise sur pied des troupes, le titre de général.

8<sup>o</sup> Le commandant en chef, général Dufour, est chargé par la haute diète de prendre immédiatement le commandement des troupes appelées en activité de service, au nombre d'environ 50,000 hommes, par les résolutions d'aujourd'hui, de les répartir convenablement, de les employer au rétablissement de l'ordre et de la légalité là où ils ont été troublés, au maintien de la considération de la confédération et de son indépendance.

Dans la répartition des troupes, il aura soin de donner aux troupes des chefs qui méritent leur confiance, et, pour le cas où il n'y aurait pas un nombre suffisant de pareils officiers dans l'état-major fédéral, il cherchera à employer provisoirement des officiers cantonaux, en demandant le préavis des cantons que cela concerne.

Le commandant en chef fera sans retard à la diète les propositions qu'il jugera convenables pour l'augmentation des troupes, s'il y a lieu, ainsi que sur les autres vœux qu'il peut avoir à émettre pour l'accomplissement de sa haute mission.

Cet ordre est motivé par le refus qu'auraient fait les états du Sonderbund de recevoir les représentants fédéraux et de laisser publier la proclamation de la diète au peuple des sept cantons.

En conséquence, le conseil d'état de Genève a décidé que le 1<sup>er</sup> bataillon de contingent et une batterie d'artillerie attelée entreraient en caserne. Cette décision a été exécutée sans délai.

Le casernement des sous-officiers du 2<sup>e</sup> bataillon de contingent va avoir lieu.

Le projet de loi ouvrant un crédit de 420,000 fr. au conseil d'état de Genève pour dépenses militaires a été voté par le grand conseil dans sa dernière séance.

BERNE, 23 octobre. — Les représentants fédéraux pour Lucerne sont arrivés dans cette ville dans la soirée du 21. Le conseil d'état s'était réuni dans l'après-midi pour délibérer sur la réception qu'on ferait à ces envoyés de la diète. Voici sa décision :

Les représentants fédéraux seront reçus au nom du gouvernement par l'avoyer. Celui-ci leur déclarera que le grand conseil a donné à la députation à la diète ses pouvoirs pour traiter les questions fédérales; que, par conséquent, on ne peut ni les mettre en

## FEUILLETON DU CENSEUR. — 28 OCTOBRE 1847.

## SAGESSE.

— Oh ! madame ! je vous aime, et vous doutez de l'avenir ! Vous me reprochez mes vingt-trois ans ; mais mon cœur est vieux, car les passions, vieillissent, et depuis deux ans je vous aime comme je n'ai jamais aimé, comme je n'aimerai jamais !... Quand je vous vis pour la première fois, une nouvelle vie s'ouvrit devant moi. Vous n'étiez pas libre alors, et je gardai dans mon cœur mon respectueux amour. Depuis, vous êtes devenue veuve, et j'ai osé vous dire : Je vous aime ! Tout cela n'est pas d'un fou. J'ai combattu cet amour ; et il a été plus fort que moi, parce qu'il est profond et durable.

— Mon Dieu ! Alfred, dit Mme de Mérande tout émue, vous êtes un adorable enfant, très éloquent, et vous ferez un excellent avocat. Mais, en vérité, vous plaidez une mauvaise cause. Il y aurait de la folie à nous unir. J'ai trente-deux ans, mon ami ; dans dix ans je serai une vieille femme et vous serez encore un tout jeune homme. Vous serez honteux de moi... et je serai peut-être jalouse de vous... Et puis, que dirait le monde ? Ma fille a seize ans... Elle a été élevée loin de moi, chez sa grand-mère. On m'accusera de l'avoir éloignée par coquetterie, on me dira plus vieille pour me trouver plus ridicule, et tout ce que je perdrai dans l'estime du monde, je le perdrai dans votre amour.

— Mais que nous importe le monde, et que fera-t-il pour notre bonheur quand il nous aura séparés ? Vous êtes belle, vous le serez toujours à mes yeux. Et alors même que le temps altérerait vos traits charmants, n'auriez-vous pas toujours cet esprit brillant, cette imagination si fraîche qui double les joissances de la vie ? Loin de vous, je n'admire rien ; avec vous, je comprends tout ce qui est beau, tout ce qui est grand. Vous m'avez appris à sentir, vous ferez de moi un homme supérieur. J'ai en vous une foi aveugle ; vous voyez bien que je serai heureux, et que vous le serez vous-même de mon bonheur. Vous me parlez de votre fille Marie, chère et douce enfant, que je vois depuis long-temps, et que j'aime de toute mon âme... Eh

bien ! nous la marierons, et l'on vous prendra pour sa sœur. Ah ! je vous en supplie, ne détruisez pas ces doux rêves que je caresse depuis si long-temps avec amour ; n'allez pas briser cette existence que je veux vous dévouer. D'un mot, madame, vous ferez de moi un homme heureux, utile ; mais, si vous me repoussez, quel savoir-que le désespoir m'inspirera, et dans quels égarements je tomberai peut-être pour échapper aux souffrances d'une passion que je ne puis vaincre ? Jamais vous ne serez plus aimée ; jamais adoration plus vraie ne vous aura enveloppée. Est-ce que mon accent ne vous dit pas tout ce qu'il y a de sincère dans mon amour ? Que faut-il donc faire pour vous prouver que vous ne devez pas douter de moi ?...

— Il faudrait, Alfred, attendre encore, pour que vous-même, sondant votre cœur...

— Attendez ! Perdez des jours, des mois, des années de bonheur ! Sondez mon cœur ! Mais depuis deux ans je l'interroge, et je n'y trouve que votre mot, madame, vous ferez de moi un homme heureux, utile ; mais, si vous me repoussez, quel savoir-que le désespoir m'inspirera, et dans quels égarements je tomberai peut-être pour échapper aux souffrances d'une passion que je ne puis vaincre ? Jamais vous ne serez plus aimée ; jamais adoration plus vraie ne vous aura enveloppée. Est-ce que mon accent ne vous dit pas tout ce qu'il y a de sincère dans mon amour ? Que faut-il donc faire pour vous prouver que vous ne devez pas douter de moi ?...

— Eh bien ! alors, je ne vous quitte pas que je n'aie obtenu votre promesse.

— Et après... les regrets...

— Vous ne pourriez jamais en avoir.

— Et si vous cessiez de m'aimer !

— Jamais ! Je sens bien, moi, que mon amour est éternel, car je ne vous aime pas pour votre beauté qui peut passer, mais pour vos vertus, pour votre esprit charmant, pour votre bonté, et tout cela ne passera pas.

— Eh bien... plus tard... nous verrons.

— Mais non, maintenant ! aujourd'hui ! s'écria le jeune homme avec passion, en saisissant les mains de Mme de Mérande. Je vais écrire à mon père que je suis le plus heureux des hommes. Ensuite, j'irai chez le notaire pour qu'il prépare notre contrat ; dans trois jours nous le signerons, et dans huit jours vous êtes ma femme !

— Mais, Alfred, vous êtes fou !

— Fou d'amour et de bonheur, vous l'avez dit, et cette folie-là ne se guérira jamais. Oh ! merci, merci, ma bien-aimée !

L'heureux jeune homme, sans laisser à Mme de Mérande le temps de se reconnaître, couvrit ses mains de baisers, et s'élança hors du salon pour aller, comme il le disait, préparer son bonheur.

Mme de Mérande, restée seule, souriant malgré elle de la fougue de son jeune amant, jeta un regard sur une glace, et en se voyant si fraîche et si belle, en voyant ses yeux noirs pleins de feu, son délicieux visage, sa taille si élégante et si parfaite, elle put comprendre l'amour passionné d'Alfred. Elle avait bien ses trente-deux ans, mais elle aurait pu facilement mentir de six bonnes années. Mariée à quinze ans, ayant toujours eu une vie calme, exempte de désordre, de passions, elle avait compté les années sans que celles-ci eussent laissé de traces sur ses traits adorables. Jamais un mot n'avait flétri sa réputation, jamais la médisance n'eût osé s'attaquer à une vie si pure. Les hommes lui témoignaient une respectueuse admiration ; les femmes l'aimaient pour sa douce indulgence, son peu de coquetterie et la noble simplicité de son âme. Mme de Mérande avait donc toutes les vertus et tous les bonheurs.

Elle n'avait point eu d'amour pour son mari, mais une affection calme et sérieuse avait suffi à son âme. Elle n'avait eu qu'un chagrin, celui de se séparer pendant long-temps de sa fille, son unique enfant, que la mère de son mari avait voulu garder près d'elle, et elle n'avait osé s'y opposer, car la vieille dame disait que si on lui enlevait cet enfant, elle en mourrait.

En perdant son mari, Mme de Mérande avait éprouvé une vive douleur. On avait respecté ses regrets pendant quelques mois, puis une nuée de prétendants l'avaient entourée. Un an plus tard, sa belle-mère mourait, sa fille revenait près d'elle, et, heureuse de revoir son enfant, de serrer dans ses bras cette adorable Marie, qui avait tous ses traits, elle n'aurait pas songé à former de nouveaux liens, si, pendant ses longues heures de solitude, son cœur n'avait point été touché par l'expression d'un amour profond et long-temps contenu. Cet amour était celui d'Alfred. Sa raison, et elle en avait beaucoup, lui avait bien donné d'excellents conseils ; mais comment lutter victorieusement contre un amant de vingt-trois ans, beau, ardent et fougueux ? Et puis, cette brûlante passion, ces paroles d'amour qu'Héloïse

rapport avec le conseil d'état, ni convoquer le grand conseil, ni leur permettre de publier la proclamation de la diète. Cet arrêté ajoute que les citoyens du canton qui auraient distribué la proclamation se sont incarcérés et criminellement jugés. Il annonce enfin que tout honneur sera rendu aux représentants fédéraux, qu'on leur donnera une garde d'honneur et un officier d'ordonnance, c'est-à-dire qu'ils seront gardés à vue.

P. S. Nous apprenons ce soir qu'en effet, à Lucerne et à Fribourg, les représentants fédéraux ont été reçus comme l'a prescrit le susdit arrêté. Ils ont dû revenir à Berne sans avoir pu remplir leur mission.

ZURICH, 22 octobre. — Le gouvernement de Saint-Gall vient de demander l'assistance fédérale à notre gouvernement. Il se fonde sur les mouvements de troupes qui ont lieu continuellement dans le canton de Schwytz, et notamment sur l'arrivée d'un bataillon d'infanterie et de détachements de carabiniers et d'artillerie dans le district frontière de la Marche.

Le conseil de guerre, d'après les ordres du gouvernement, a sur-le-champ appelé sous les armes le bataillon d'infanterie Schmid, le bataillon d'infanterie Ginsberg et la compagnie de carabiniers Zuller. Ces troupes étaient réunies vendredi 22 à Zurich.

Il a également appelé, pour samedi 23, le bataillon d'infanterie Benz, la compagnie d'artillerie Scheller, et il a désigné pour commandant de ces troupes M. le colonel fédéral d'Orelli.

LUCERNE. — Le *Moniteur* de Lucerne annonce la disparition de M. Sidler, administrateur des fonds de guerre fédéraux à Lucerne. Il se serait rendu nuitamment à Zurich par Meierskappel et le lac de Zug. De nombreux citoyens, suspects au régime Siegwart, quittent la ville; la *Gazette* cite elle-même deux conseillers municipaux.

Fribourg. — Une correspondance particulière de Fribourg donne les détails suivants :

« L'évêque a ouvertement prêché la guerre à Bulle, avec recommandation de n'épargner personne. Le capucin Aurélien en a fait autant à Charmey. On arme, fortifie, brave à outrance chez nous. Deux compagnies de Bruyard sont plutôt gardées qu'elles ne gardent dans le district allemand. »

#### PRISE DE MEXICO PAR LES AMÉRICAINS.

On a reçu, par un *extra* du *Courrier des Etats-Unis*, l'importante nouvelle de la prise de Mexico par les Américains. Cette ville a été prise de vive force après un bombardement; on s'est battu dans les rues. La lettre suivante, écrite par un habitant de la ville, contient un récit animé de cet événement :

« Mexico, 19 septembre 1847.

» Mes chers amis,

» Je vous envoie, par le courrier de cette nuit, une courte et imparfaite description des horreurs dont nous venons d'être les victimes. Dès le 7 du courant, nos commissaires avaient rejeté les propositions de paix du gouvernement américain et avaient décidé la continuation de la guerre. Le général Herrera invita et poussa le clergé à provoquer dans le peuple la résistance la plus désespérée. Le même jour, le général Scott, accusant amèrement Santa-Anna d'avoir violé les conditions de l'armistice en mettant obstacle à ce que les commissaires américains obtinssent des subsistances dans la ville, menaça, à moins de prompt réparation, de reprendre les hostilités et de bombarder la ville. Santa-Anna répliqua en accusant amèrement, à son tour, Scott d'avoir violé l'armistice en mettant nos villages à sac, et il se déclara prêt à recommencer le combat.

» Le 13, les Américains firent une démonstration sur Chapultepec et le moulin del Rey; mais nos généraux étaient sur la défensive. Prévoyant la rupture de l'armistice, Santa-Anna avait eu soin, depuis plusieurs jours, d'approvisionner de toutes les manières possibles, et sans éveiller aucune suspicion, la forteresse de Chapultepec d'armes, de munitions et d'aliments. La sécurité et la confiance des Américains étaient si grandes, que la poudre, les projectiles et les subsistances passèrent, soit sous les manteaux de nos concitoyens, soit sur des mules, sans amener aucune découverte. Aussi le général Scott fut-il grandement surpris, en attaquant Chapultepec, de le trouver si énergiquement défendu.

» Chapultepec est situé entre Tacubaya et la capitale, sous le feu de la première de ces villes et à trois milles environ de la seconde, sur un monticule escarpé dominant une vaste étendue de campagne et mettant ainsi les assiégés à même de surveiller les moindres manœuvres de l'ennemi. Ce fort commande en outre la route qui conduit de Tacubaya à la capitale, car cette route, tracée dans la base circulaire de la colline, est, à un certain angle, entièrement exposée au feu des batteries. Pendant que les Américains gravissaient cette colline, une forte décharge de mousqueterie et de mitraille les rejeta en arrière en leur occasionnant des pertes sérieuses. Ils se rallièrent et s'avancèrent de nouveau, mais ce fut pour être repoussés encore. Nos troupes déployèrent une valeur désespérée, digne du nom mexicain. L'ennemi se montra aussi plein de bravoure; ses hommes semblaient être autant de démons qu'il parut impossible de défaire autrement que par l'extermination.

» Une troisième et dernière attaque fut dirigée contre le fort avec de nouvelles troupes et des canons de plus fort calibre, et nos braves

soldats, ayant épuisé leur mitraille, se virent dans la déplorable nécessité de battre en retraite et d'abandonner la forteresse, dont l'ennemi prit immédiatement possession. Nos troupes retraitèrent vers la capitale; mais ayant malheureusement été coupées par un détachement de cavaliers américains, mille hommes environ restèrent dans leurs mains. Ces prisonniers furent néanmoins relâchés, parce que l'ennemi manquait d'hommes pour les garder. Dès que les Américains eurent pris possession du fort, ils pointèrent leurs batteries sur le moulin del Rey, tout près de Chapultepec. Cette position, après avoir été vaillamment défendue et avoir coûté cher à l'armée ennemie, lui fut abandonnée.

» Ces deux actions, qui ont duré plus de neuf heures, ont été plus rudes que toutes celles que nous avions soutenues jusqu'à ce jour, si l'on considère combien l'ennemi nous était supérieur en forces. Nos pertes, en morts ou blessés, n'ont pas dépassé le chiffre de 300, et celles des Américains vont au-delà de 400; tel est du moins le rapport des déserteurs du camp du général Scott qui passèrent à nous dans la soirée. Voyant que la capitale allait être inévitablement attaquée, le général Santa-Anna profita du retard que ces engagements opposaient à la marche des Américains pour faire ouvrir de larges tranchées en travers de la route qu'ils devaient suivre; ces tranchées furent remplies d'eau.

» Le 14, avant le point du jour, l'ennemi se mit en marche vers la capitale avec une partie de ses troupes; nos soldats, postés soit derrière les arches de l'aqueduc, soit derrière les papapets qu'ils avaient érigés à la hâte et les tranchées que l'ennemi eut à franchir, l'embarrassèrent tellement qu'il ne parvint à nos portes que très tard dans la soirée.

» Arrivé là, il fit halte et essaya de bombarder la ville. Le bombardement, qui dura tout le restant du jour et le jour suivant, nous causa d'immenses dommages: des blocs entiers furent renversés en mains endroits; un grand nombre d'hommes, de femmes, d'enfants furent tués ou blessés. Ce tableau était effrayant. Ici une ruine sourde remplissait nos oreilles; là un nuage de fumée, mêlé de flammes par intervalles, frappait nos regards, et au milieu de tout cela venait prendre place les gémissements des blessés et des mourants. Mais la ville résistait bravement aux centaines de bombes qui éclataient dans son sein; elle jetait un défi aux sanguinaires Yankees, et leur donnait la certitude que leurs projectiles ne pouvaient réduire la capitale du Mexique. Alors l'ennemi changea son plan: il prit la détermination d'entrer dans la ville, où nous étions prêts à le recevoir.

» Après avoir barricadé les rues avec des sacs de sable, on plaça sur les toits et aux fenêtres des maisons toutes les personnes capables de se servir d'armes ou de soulever des pierres, des tuiles, etc., pour les faire pleuvoir sur la tête de l'ennemi. Le général Scott avait à peine franchi les portes de la ville, que la difficulté de sa position lui était connue. Une grêle de balles et de pierres tomba sur ses troupes, et le sol se couvrit de morts et de blessés; cependant il continua sa marche et parvint jusqu'à l'embouchure de deux rues qui conduisent sur la Plaza.

» Voyant qu'il ne pouvait lutter avec nos soldats, à peu près invisibles, et qu'il perdait ses hommes avec rapidité, le général Scott s'empara du couvent San-Isidoro, qui se trouve placé derrière le centre d'un bloc, et chargea ses mineurs et ses sapeurs de lui couper un chemin direct à travers les constructions. Dans quelques cas, on fit sauter des maisons entières pour faciliter ce passage; mais, après plusieurs heures, il déboucha de nouveau dans la rue, et atteignit la Plaza après avoir éprouvé de grandes pertes.

» A son entrée sur la Plaza, un feu nourri fut ouvert sur lui par nos patriotiques troupes, postées dans le palais et dans la cathédrale. Pour répondre à cet assaut, l'ennemi rassembla toutes ses forces sur la Plaza, et dirigea sa canonnade contre le palais et contre la cathédrale; plus de cent boulets vinrent frapper ces édifices, auxquels ils causèrent de graves dommages, et où beaucoup d'hommes furent tués ou blessés. Toute résistance devenant inutile, nos soldats cessèrent le feu, et, le 15 septembre (jour fatal!); l'ennemi se trouva maître de la capitale du Mexique.

» Bien que les Yankees aient trouvé mort et carnage chez nous, nous avons grandement souffert nous-mêmes. Bon nombre ont été tués dans les maisons minées, beaucoup dans le bombardement, mais plus encore dans la confusion qui régnait dans la ville. Le nombre des morts ou blessés, ou disparus depuis le commencement de l'action, c'est-à-dire depuis hier, ne peut être évalué à moins de quatre mille, parmi lesquels il faut compter beaucoup de femmes et d'enfants. L'ennemi avoue une perte de mille hommes; elle est certainement beaucoup plus grande.

» Quelle calamité! Mais le Mexique sera vengé; Dieu vengera nos souffrances. Hélas! faut-il que j'écrive cette lettre sous l'œil d'un ennemi arrogant, qui, par sa férocité, est parvenu à fouler aux pieds notre capitale et notre patrie, un ennemi qui ne sait s'enorgueillir que de son habileté à bien diriger une balle ou à bien pointer un canon! Mais il en est ainsi. Nous sommes terrassés, non pas humiliés. Nous pouvons être contraints au silence, mais la première occasion favorable qui se présentera sera consacrée à une vengeance terrible.

» Santa Anna, avec ses généraux et toutes les troupes qu'il a pu réunir, s'est dirigé sur Guadalupe. On dit qu'il est gravement blessé. Dans ces deux jours, nous avons perdu d'héroïques officiers et de vaillants soldats. Je ne puis prévoir l'avenir. Des milliers d'hommes sont assemblés sur les hauteurs qui environnent la ville, déterminés à affamer l'ennemi en s'opposant à l'approvisionnement de cette capitale dont il s'est si audacieusement emparé. Le général Scott pourra encore s'apercevoir que le Mexique n'est pas conquis. Il peut lui arriver de voir nos lacs rompre leurs digues, inonder cette belle vallée, et anéantir les infâmes Américains. C'est à peine si nous osons espérer; cependant, nous ne désespérons pas encore.

» Nos braves généraux peuvent recouvrer ce qui est perdu, et le Mexique, avec ses dix millions de citoyens, se lèvera peut-être pour balayer de son sol l'invasisseur qui l'a profané. Ce qu'il y a de certain, c'est que, quelle que soit notre soumission actuelle, elle n'est que temporaire. Nul Mexicain ne respectera, une minute de plus qu'il n'y sera forcé, les obligations qui lui auront été imposées par le glaive de l'ennemi. Mon cœur est trop plein de chagrin et d'indignation pour en écrire davantage. Adieu. »

#### Paris, le 25 octobre 1847.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Les derniers événements de Madrid ont été si singuliers et si brusques, qu'il doit être permis de les envisager à loisir, après en avoir repris le récit, après leur avoir surtout restitué des détails peu connus des personnes qui n'ont pas la faculté de soulever un coin du rideau qui cache la comédie espagnole, dont tous les acteurs, même les principaux, ne sont pas, comme on sait, au bord du Mançanarès.

L'ambassadeur d'Angleterre a beaucoup d'affinités avec les progressistes. Le malheur de la France veut que son gouvernement ait partout montré des sympathies pour l'absolutisme. L'Angleterre a choisi un rôle différent. Partout où le progrès se montre, l'Angleterre lui donne la main. Le parti des progressistes s'est vu repoussé par la France et caressé par les Anglais; faut-il lui en vouloir de s'être tourné vers ceux-ci? Cela n'empêche pas que les libéraux espagnols soient Espagnols avant tout, et recherchent d'abord ce qui est utile et glorieux pour leur pays.

M. Bulwer donc voulait un ministère progressiste, et il voyait dans l'avènement de ce cabinet un moyen de servir les vues particulières de la Grande-Bretagne. A ses yeux, l'Angleterre devait même faire des sacrifices, si cela était nécessaire, pour arriver à ce résultat. Serrano, qui n'était pas aimé des modérés, n'était que médiocrement l'ami du parti opposé, et l'on savait depuis long-temps qu'Espartero lui était fort antipathique. Il fallait donc vaincre les répugnances de l'amant de la reine. Par quel moyen? M. Bulwer sut que l'ambition de Serrano était de posséder un million et d'avoir la capitainerie de Grenade en restant à Madrid. A ce prix, il donnait les mains à la formation d'un ministère progressiste. M. Bulwer se hâta d'écrire à Palmerston pour qu'il l'autorisât à faire le marché. Ce retard fut une faute.

Un ami de Narvaez, qui savait les désirs de Serrano, alla trouver l'agent principal de Christine et des Tuileries, et lui dit: « Que perdez-vous le temps dans une attente vaine? Vous avez apporté de l'argent de France. Quand vous achèteriez dix régiments, à 100,000 f. pièce, le prix d'usage, que feriez-vous de ces officiers et de ces soldats? Avec ce million, vous pouvez avoir Serrano; avec Serrano, la reine; avec la reine, le pouvoir. Agissez, et agissez vite! »

Narvaez est expéditif. Le marché se conclut sur le champ. La reine, invitée par Serrano à bien accueillir Narvaez, objecta la manière dont elle l'avait reçu au commencement du mois dernier. Serrano lui répondit que le duc de Valence était toujours un serviteur dévoué, qui n'ignorait pas que les traces de l'autorité donnaient des mouvements d'humeur, heureusement passagers; que Narvaez était le seul homme qui pût la protéger contre une conspiration qui s'ourdissait entre les progressistes pour s'emparer du ministère malgré la reine elle-même.

Isabelle céda. Avec Serrano, c'était son habitude. Après que Serrano eut reçu son argent, le 3 octobre, la reine fit appeler Narvaez et lui donna pleins pouvoirs pour former un ministère.

Tout cela se fit le 3 au soir, et si brusquement, que le même jour, quelques heures avant ce revirement d'influence, Narvaez écrivait à sa femme qu'il partirait de Madrid le 5, et qu'il serait serait dans dix jours auprès d'elle à Paris. Mme Narvaez a montré la lettre à plusieurs personnes, ignorant que son mari était président du conseil lorsque cette lettre avait à peine quitté Madrid.

Après l'accomplissement des principales clauses du contrat, il restait à Narvaez à réconcilier provisoirement la reine avec le roi, pour mettre les apparences de la morale du côté des tartufes qui conduisent la longue intrigue dont le but final sera l'avènement de la duchesse de Montpensier. Pour cela, il était nécessaire de séparer Isabelle de Serrano. Narvaez fit savoir adroitement à Sa Majesté que Serrano avait consenti à s'éloigner d'elle pour une forte somme d'argent. Devait-elle tenir à un homme aussi indigne de ses bontés? Isabelle furieuse ne voulut plus revoir Serrano, et elle fut la première

de Mérande entendait pour la première fois, avaient porté le trouble dans son cœur; elle avait été surprise et enivrée, et elle s'était trouvée trop faible pour repousser tout ce bonheur qui venait à elle.

Cependant, le premier moment d'entraînement passé, après cette promesse arrachée par Alfred, Mme de Mérande sentit renaître toutes ses hésitations, toutes ses inquiétudes. Elle voulait écrire à Alfred; loin de lui elle était plus forte. Elle voulait lui ordonner de renoncer à elle; mais elle songea à sa douleur, à son désespoir; elle se dit: J'écrirai demain. Puis, le soir même, il revint près d'elle, si heureux, si transporté, qu'elle ne se sentit pas le triste courage de détruire tout ce bonheur. Vaincue, elle céda à sa destinée.

Le lendemain matin, une chaise de poste s'arrêtait à l'hôtel des Princes. Un homme de quarante-deux ans environ en descendait, et son domestique demandait un appartement convenable pour son maître, le colonel baron de Rambert.

Le colonel avait une de ces belles têtes énergiques, pleines de franchise et de fierté, que l'on prête volontiers à tous ces braves officiers de l'Empire, aussi ardents sur le champ de bataille que passionnés dans les rendez-vous d'amour. Ses cheveux et ses moustaches étaient d'un beau noir, ses yeux brillants, sa démarche élégante. Il avait une belle tenue et ce soin minutieux de sa personne que les anciens militaires apportent à leur toilette, le geste vif, et la voix haute et brève.

Mais au moment où le colonel descendait de voiture, portant une redingote fermée jusqu'en haut, et à la boutonnière de laquelle passait un petit bout de ruban rouge, ses sourcils étaient froncés, son front tout plissé; ses mouvements étaient brusques et sa voix grondante. Evidemment il était de fort mauvaise humeur.

Par un de ces hasards très fréquents à Paris, au moment où il posait le pied sur le pavé de la rue, un vieil ami à lui l'arrêta avec une exclamation de joie et en lui tendant les deux mains.

— C'est toi, mon vieux camarade!

— C'est toi, Duverger, mon vieil ami! s'écria le colonel dont le front se dérida subitement.

— Embrassons-nous. Tu arrives? Que viens-tu faire ici? N'es-tu pas avec ton régiment dans le Midi?

— Eh oui! fit le colonel en reprenant toute son humeur. Tu me vois fu-

rieux; c'est un coquin de fils qui m'oblige à venir dans votre maudit Paris que je déteste.

— Bon! nous tâcherons de te le rendre agréable. Mais ton fils dont tu parles doit être un enfant.

— Oui, un enfant, un fou de vingt-trois ans! Tu sais que j'ai fait la sottise de me marier en sortant de l'Ecole... Ce n'est pas que je m'en sois jamais repenti; ma pauvre Eugénie était si bonne!

Et le colonel se détournait pour cacher une larme donnée au souvenir de sa femme.

— Mais, reprit-il avec irritation, est-ce que ce diable de fils ne veut pas faire la même bêtise que moi... Se marier à vingt-trois ans!

— Dam! dit Duverger en souriant, puisqu'il a vu que cela t'avait réussi!

— Oui, mais Eugénie était jeune, belle, riche, et monsieur mon fils s'est laissé prendre dans les filets d'une de ces vieilles coquettes comme on n'en trouve qu'à Paris, une femme de plus de quarante ans, et qui ne possède rien sans doute, car Alfred, dans ses lettres, ne me dit pas un mot de sa fortune. C'est un véritable guet-apens! Aussi, je vais brusquer les choses et tirer à boulets rouges sur cette amoureuse surannée.

— Comment! tu vas...

— La voir à l'instant même, lui dire que l'on dupe des étourneaux comme Alfred, mais qu'on n'attrape pas un soldat de l'Empire, qui se connaît en femmes et en amour. Je romps le mariage, j'emmène mon fils, et j'en fais un soldat, pour lui enlever le goût des boudoirs à jour sombre et des jeunes fiancées de quarante-cinq printemps, mères et peut-être grand-mères.

— Quelle idée!

— Bah! je te dis qu'elle a cinquante ans! Ces femmes de Paris, avec du rouge et du blanc, se débarrassent de vingt-cinq années. Adieu, je vais chez la belle.

— Mais je te reverrai.

— Ce soir, quand j'aurai joué mon rôle de père, j'irai me rappeler avec toi ma joyeuse jeunesse. Adieu.

Il était onze heures du matin lorsque le colonel arriva chez Mme de Mérande et demanda à lui parler.

— Monsieur, répondit un valet tout surpris, madame, à cette heure, n'est pas encore visible.

— C'est juste, pensa le colonel; il lui faut de longues heures pour répa-

rer du temps irréparable outrage. Ah! si mon étourdi avait essayé de la surprendre à neuf heures du matin... avant le rouge, comme son amour se serait envolé!... C'est bien, mon garçon, reprit-il tout haut, en posant sur une table sa canne et son chapeau; je l'attendrai.

— Vous, Monsieur? dit le valet plus surpris encore; mais vous attendrez plus de deux heures, car madame est occupée avec mademoiselle.

— J'attendrai, reprit le colonel avec un grand sang-froid.

Il s'assit, croisa ses jambes, ôta ses gants et pensa: Je vais, ma belle dame, si vous êtes en amour de l'enfant, vous dégouter de la famille!

— Comme monsieur voudra, fit le valet, résigné à laisser l'inconnu attendre aussi long-temps qu'il le jugerait bon. Si monsieur veut des journaux, en voici qui lui feront prendre patience.

— Je n'en ai pas besoin, va-t-en.

— Si monsieur cependant... voulait dire son nom, peut-être que madame...

— C'est inutile, va-t-en.

Le valet, fort offensé du ton que prenait le colonel, sortit, bien décidé, pour se venger, à ne pas même prévenir sa maîtresse.

Le colonel attendit un quart d'heure, une demi-heure, avec assez de patience; puis le temps lui sembla long. Il prit les journaux et les parcourut; mais son esprit n'était point à la lecture. Il reprit sa canne et se mit à frapper en mesure sur le parquet, occupation fastidieuse qui ne parvint pas à le distraire. A bout de courage, il avisa un cordon de sonnette tout près de lui et le tira violemment. Le domestique qui lui avait déjà parlé parut aussitôt.

— Ah ça! ne voit-on ta maîtresse que la nuit? Voilà près de deux heures que j'attends.

— Mais, Monsieur, je ne l'ai pas prévenue que vous étiez là.

— Comment, drôle!

— Monsieur m'avait dit que c'était inutile.

— Tu mériterais, mon garçon, de bonnes étrivières. Si je ne me retiens!... Va donc dire à cette dame que je veux lui parler à l'instant, à l'instant même. Va, ou je ne saurai répondre que ma patience ne m'échappera pas pour l'apprendre à te jouer de moi.

(La suite à un prochain numéro.)

à déclarer qu'elle reverrait avec beaucoup de plaisir le roi don François, qu'elle écribait, absent, des plus aners sarcasmes, depuis six mois, devant tous ses courtisans, même ceux d'un rang très inférieur.

La réconciliation s'est faite. A Madrid, il n'y a pas un seul Espagnol d'un peu de bon sens qui ne soit convaincu qu'elle ne durera point. Les deux époux ne s'estiment pas; ils sont d'une humeur, d'un caractère tout différent, et leur éducation respective est une barrière de plus entre eux. Les gens qui les connaissent le mieux sont, comme de juste, ceux qui peuvent dire avec le plus de précision quand les deux époux se séparèrent de nouveau. Christine, Munoz, Narvaez, savent bien à quoi s'en tenir à cet égard. Christine et ces deux agents l'aideront dans ses projets. Christine et les Tuileries désirent vivement que les nouvelles hostilités matrimoniales n'éclatent que dans quelque temps, afin qu'on ait le temps de s'assurer des services de l'armée et des hommes les plus influents, et que le souvenir des derniers scandales se soit un peu affaibli. D'ici là, d'ailleurs, on va tout doucement, et avec un art savamment gradué, dégouter la reine de la couronne. Quand ce dégoût aura envahi l'esprit de la jeune femme, quand elle aura de nouveau repoussé son mari et fait un éclat, il n'y aura plus qu'un pas de cette situation d'esprit jusqu'à l'abdication. Quand on en viendra là, un conseil de régence sera tout prêt; il se composera de Munoz, de Narvaez et de Castanoz, duc de Baylen. On avait parlé à Madrid du roi François; c'est une erreur. Le roi François faisant partie du conseil serait un embarras, puisqu'il s'agit de faire arriver le duc de Montpensier à sa place.

On connaît Narvaez, l'homme du sabre. Munoz ne serait que l'exécuteur des volontés de Christine. Enfin, Castanoz est ce général devant qui le général Dupont capitula avec 30,000 hommes sans coup férir, fait unique dans notre histoire, fait encore inexplicable. Castanoz est un militaire d'un mérite peu transcendant; c'est un vieillard très habile et très populaire aussi, à cause de ce fait d'armes qui lui a valu de la gloire à bon marché, comme Waterloo au duc de Wellington. C'est Castanoz, duc de Baylen, qui, à la suite d'une revue, s'écriait un soir, dans les salons d'Espartero, alors régent: « Avec de tels soldats, j'irais à Moscou, en passant par la place Vendôme! — Oui, dit Espartero en souriant à ce vieillard fanfaron, oui, mon cher général, surtout si l'on vous donnait un passeport. »

On voit quelle ambition fait ces préparatifs, quelle main tient les fils de cette intrigue. Pour accomplir cette œuvre dynastique il faudra incontestablement verser des flots d'or. Il faudra se concilier toute l'Espagne, où le nom français, par suite des errements de notre politique, est peu aimé. Il faudra enfin infliger à l'Angleterre un de ces affronts qu'elle n'a jamais subis, c'est-à-dire se résigner à une guerre sanglante. Pour quels avantages? Pour quel intérêt, si ce n'est un intérêt de dynastie?

— Nous n'avions pas tort de nous étonner, il y a quelques jours, de ce que M. Dufaure avait refusé la présidence du banquet réformiste de Saintes qui lui avait été offerte avec toute liberté de régler le banquet comme il l'entendrait. M. Dufaure avait, en effet, dans son passé, des discours qui permettaient d'attendre de lui, sur une semblable question, une résolution bien différente de celle qu'il a prise. Pour n'en citer qu'une preuve, nous reproduisons l'extrait suivant d'un discours prononcé par l'honorable député de Saintes sous le ministère du 13 avril:

« Personne aujourd'hui n'en doute, le système que nous subissons, ne représente, ne défend, n'a jamais défendu, représenté que lui-même. Il n'eût jamais qu'un but, vers lequel il n'a cessé de marcher invariablement, s'aidant, selon les circonstances, de la force et de l'astuce, long-temps habile à tromper la foule, et corrompant ce qui aurait pu lui opposer résistance. Or, ce but maintenant connu de tous, évident à tous, ce but auquel on a constamment tout subordonné, tout sacrifié, la puissance du pays, sa prospérité, son honneur même, n'est autre, et les intimes l'avouent, que l'établissement de l'absolutisme, la contre-révolution déguisée sous les formes extérieures d'une liberté purement apparente. »

C'est ainsi que s'exprimait, il y aura bientôt dix ans, M. Dufaure, qui a pourtant la réputation d'un esprit très modéré!

Quel chemin le système n'a-t-il pas fait depuis le jour où M. Dufaure prononçait ce discours! et comment expliquer que l'honorable député refuse aujourd'hui de s'associer à une manifestation qui a pour objet de le combattre et d'en avoir raison?

— C'est M. Delangle qui, en sa qualité de procureur-général, a ordonné la dernière saisie du *National*. Il y a quelques années, quand il n'était encore qu'aspirant candidat auprès des électeurs de l'opposition du deuxième arrondissement de Paris, M. Delangle avait des procédés bien différents pour le *National*. Il lui envoyait ses amis pour solliciter son appui; il lui faisait dire qu'il appartenait à l'opposition et qu'on pouvait compter sur lui. A ce moment-là, il n'avait pas encore été nommé avocat-général à la cour de cassation, il avait toute son indépendance d'avocat, et nous sommes certains que si le *National* avait eu besoin d'un défenseur pour un de ces procès de presse qu'il a eu si souvent à soutenir, M. Delangle se serait mis très volontiers à sa disposition. Les temps sont bien changés, et M. Delangle aussi!

— Sir Robert Peel et sa femme ayant reçu une invitation pour aller au palais, les adversaires de Palmerston ont tout de suite fait courir le bruit qu'il s'agissait de son retour aux affaires. Rien n'est moins fondé que cette rumeur, qui ne supporte pas le plus léger examen.

#### ASSASSINAT A ALGER.

On lit dans l'Akhbar :

Nous avons parlé dans notre dernier numéro de la découverte qui venait d'être faite par la police, dans la rue de la Gazelle, d'un sac contenant les débris d'un cadavre. Les recherches actives qui ont été faites depuis lors ont mis sur la trace d'un crime horrible dont une jeune maîtresse a été la victime. Voici les détails que nous avons pu recueillir à ce sujet.

Lorsque le bruit se fut répandu dans Alger qu'on venait de trouver une femme assassinée, une Mauresque dont la sœur avait disparu depuis plusieurs mois se rendit à la police. Parmi les fragments qu'on avait recueillis, elle reconnut un morceau de ceinture qui avait appartenu à sa sœur; il s'y trouvait encore une doublure en soie provenant d'un coupon d'étoffe qui était resté chez elle. Avant que la tête de la victime lui eût été représentée, elle annonça qu'il devait lui manquer deux dents que sa sœur s'était fait arracher depuis assez long-temps et dont elle désigna la situation. L'exactitude de cette assertion fut vérifiée et se trouva complète.

D'après quelques indices recueillis par la police avec autant d'intelligence que d'activité, on visita la maison, assez suspecte du reste, d'une nommée Hadja-Khéra, maison auprès de laquelle on avait découvert le cadavre. On y trouva un sac à raies noires tout pareil à celui qui contenait les restes de la victime. Des fouilles ont été commencées chez Hadja-Khéra, et n'ont amené jusqu'ici que la découverte de cheveux crépus, comme étaient ceux de Souad, la jeune maîtresse qu'on suppose être celle qui a été assassinée.

Outre Hadja-Khéra, quatre autres Mauresques ont été arrêtées; chez l'une d'elles on a recueilli un pantalon qui, dit-on, appartenait à la victime.

Le temps nous manque pour entrer dans des plus amples détails sur cette horrible affaire, qui rappelle celle de Fualdès dans plusieurs de ses circonstances. Nous compléterons notre récit dans le prochain numéro.

#### Une Fourbe grossière.

Ce que nous allons reproduire sous ce titre est extrait du *Courrier de la Sarthe*. C'est affiché, dit ce journal, dans tous les cabarets du département de la Mayenne. Est-ce que cela aurait pour but de servir de moralité aux buveurs impénitents et irréligieux? On n'y voit cependant aucune leçon directe à l'adresse de cette sorte de pécheurs; mais, à vrai dire, il peut y avoir pour tout le monde un sujet d'édification. Cela est si beau, si élégant, si capable d'épurer et de développer l'intelligence! Que les hommes qui ont le bonheur de posséder des croyances pures et élevées apprennent ce qu'on expose devant le peuple, ce qu'on donne à lire aux femmes et aux enfants du peuple, et s'ils professent la vérité, s'ils aiment leurs semblables, qu'ils enseignent au peuple, qu'ils s'efforcent de lui faire enseigner, qu'ils se joignent à ceux qui lui enseignent une doctrine religieuse vraiment conforme à la dignité de la nature de l'homme et à la vraie connaissance de Dieu. Car voici ce que l'obscurantisme, qui ne sera détruit réellement que par la propagation de la vérité et de la lumière, donne pour nourriture aux pauvres âmes humaines. C'est une petite image sur bois représentant la Vierge et l'enfant Jésus, avec cette légende :

#### COPIE AU SUJET DU PLUS BEAU MIRACLE QUI AIT JAMAIS PARU DEVANT NOS YEUX.

Vous voyez que l'on a trouvé, le jour de Pâques 1847, une sainte dans le creux d'un rocher; que depuis deux cents ans elle y était cachée. Elle a été reconnue par la voix d'un ange qui a paru au milieu du peuple qui était assemblé pour entendre la messe. Cette voix, entendue par le prêtre qui célébrait la messe le jour du Saint-Sacrement, publiait à ses paroissiens qu'il fallait se prosterner devant la croix du ciel, que ce serait pour le bonheur de tous les chrétiens. Ayant achevé plusieurs prières, demandant à Dieu ce qu'il voulait de ce peuple bien étonné, la voix répondit à l'instant: « Bonheur à celui qui est touché de la parole de Dieu, et malheur à celui qui n'écoute en rien les instructions de son prêtre. » Dans ce moment, tout le monde présent se met à genoux, en prières; s'étant relevé et consulté, il s'est dit qu'il fallait, sans tarder, aller voir dans ledit rocher. On y va en procession. Approchant, plusieurs ont aperçu un oiseau blanc qui était à l'entrée du lieu où sainte Adélaïde était; cet oiseau qu'on voulait prendre, se fourre dans un petit coin du rocher. On approche, on voit cet oiseau posé sur un crucifix qui brillait comme le soleil. Wantant prendre cette petite bête, elle vole plus loin dans la roche, se pose sur une personne étendue en croix, la tête sur une pierre où était écrit: *Je meurs au secours de Dieu en l'année 1643; je m'appelle ADELAÏDE*. Plusieurs personnes ne faisaient que se moquer de toutes ces paroles, après avoir dit quelques mauvais discours. Après les malheurs qui leur sont arrivés, on a été obligé d'avoir recours à ladite sainte Adélaïde. Les pèlerins vont de tous côtés les aveugles recouvrent la vue, les boiteux et les malades la marche et la santé. Le détail des miracles serait trop long.

Heureux ceux qui garderont copie de ce beau miracle; ils seront au comble des grâces de Dieu et de sainte Adélaïde. Toute personne qui portera cette copie pendant un an verra la Sainte-Vierge quarante jours avant sa mort, pour avoir le temps de recourir à Dieu; c'est le plus grand bonheur de jouir dans les gloires du paradis. Ainsi soit-il.

Toutes les personnes qui ne sauront pas lire diront cinq *Pater* et un *Ave*, pendant cinq vendredis, à l'intention des cinq plaies de N.-S. J.-C., comme il est marqué en cette lettre.

Cette copie a été bénite pour être distribuée dans tout le royaume.

Cette lettre, approuvée par notre saint-père le pape, a été envoyée à sa sainteté par Mgr l'évêque de Liège et M. l'abbé du Grand-Saint-Hubert, qui l'ont lue et examinée avec beaucoup de zèle, et plusieurs personnes ont certifié que cette lettre a été envoyée de Chagny.

Signé *NANCY*, évêque de la ville de Saint-Dié (Vosges).

Vu et permis d'imprimer et de vendre.

Prix : 10 centimes.

Atençon. — Imprimerie de Poulet-Malassis, place d'Armes.

L'indépendance des îles de la Société a été, s'il faut en croire le *Times*, reconnue officiellement par les gouvernements de France et d'Angleterre. Ce journal public, à ce sujet, l'extrait suivant d'une lettre de Borabora en date du 17 mai :

« Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que les peuples de Borabora sont enfin assurés de l'indépendance de cette île et de tout le groupe sous le vent. Le *Grampus*, vaisseau de S. M. B., capitaine N.-B. Martin, est arrivé ici le 4 courant, et il est encore à l'ancre dans le port. Le samedi 13 octobre, le steamer français le *Gassendi* a ramené les naturels amis des Français de Taïti; on les a laissés débarquer tranquillement, et ils se rendent dans leurs foyers. Le steamer a apporté des documents officiels de l'amiral sir G. Seymour, contenant la décision définitive des gouvernements français et anglais. Tapoo, notre chef, qui a accompagné la reine Pomaré à Taïti, y est encore, mais on l'attend incessamment. »

#### Chronique.

Le 28 de ce mois, une représentation, au bénéfice de M. Pierrard, aura lieu au théâtre des Célestins. Elle se composera de quatre vaudevilles nouveaux, que l'on assure être de bons ouvrages, d'une chansonnette nouvelle chantée par M. Lureau, et d'un pas dansé par M. Espinosa, artiste attaché au Grand-Théâtre.

— Une pièce de grand gibier, fort rare dans la Haute-Saône, a été abattue ces jours derniers dans l'arrondissement de Vesoul. Un jeune cerf âgé de quatre ans, ce que l'on a pu reconnaître à ses andouillers, avait été aperçu sur le territoire des communes d'Augetcourt et de Semmadon, où plusieurs chiens de ferme l'avaient poursuivi, et où l'aurait atteint de deux coups de feu, un chasseur au chien d'arrêt. Fatigué et probablement affaibli par sa blessure, il s'est réfugié dans un des jardins du village de Gourgeon, où il a pénétré en franchissant le mur de clôture. Plusieurs personnes l'ayant découvert en cet endroit, il a sauté de nouveau par-dessus le mur, mais pour aller se coucher à une petite distance, où il a été tué d'un coup de fusil.

#### CONDITION DES SOIES DE LYON.

Mardi 26 octobre. — Soies ouvrées, 47 ballots; soies grêges, 12 ballots; dernier numéro placé, 1662.

#### Spectacles du 27 octobre 1847.

GRAND-THÉÂTRE. — L'Iliade d'Homère, poème dramatique en cinq actes.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — Le Chevalier de Maison-Rouge, ou un Episode du temps des Girondins, drame en cinq actes et douze tableaux.

#### Nouvelles diverses.

On organise en ce moment, dans le quatrième arrondissement de la Seine, un banquet réformiste auquel doivent prendre part un grand nombre de citoyens. Les listes qui circulent se couvrent de signatures.

— Un vif mécontentement s'est manifesté parmi les ouvriers des mines d'Anzin, et depuis lors, en effet, un assez grand nombre d'entre eux s'étaient mis en grève. On nous apprend aujourd'hui que presque tous ont repris leurs travaux, mais en persistant dans leurs réclamations.

Ces réclamations sont de deux sortes. La première est une protestation contre la mesure adoptée par l'administration pour le paiement des quinzaines. Les ouvriers demandent que les anciens usages soient conservés. La seconde est relative aux chevaux d'extraction que la compagnie a introduits depuis peu dans les fosses. Les mineurs voudraient que ces chevaux fussent retirés. Ils prétendent que,

par suite de l'introduction des chevaux, le travail le plus facile est enlevé aux hercheurs, auxquels il ne reste plus maintenant qu'un labeur pénible et peu lucratif.

La compagnie calcule trop bien pour n'avoir pas déjà apprécié, d'un côté, le préjudice qu'elle peut causer à ses ouvriers, et de l'autre, les avantages positifs que les améliorations introduites lui rapporteront. Il s'agit donc de compenser tout cela, et de faire que si la compagnie gagne, les ouvriers au moins ne perdent rien.

— On lit dans le *Toulonnais* du 23 octobre :

« Nous avons dit, dans notre dernier numéro, qu'un condamné détenu au bagne de Toulon avait déclaré être l'auteur de l'incendie du Mourillon. Cet individu, mis au secret, a été interrogé, et il est résulté de ses réponses incohérentes qu'il a voulu tout simplement se mettre en évidence, attirer sur lui l'attention de l'autorité. »

— Le steamer des Antilles la *Clyde* est arrivé à Southampton, apportant des avis de San-Yago de Cuba du 19 septembre, de la Jamaïque du 23, et de Saint-Thomas du 1<sup>er</sup> octobre, avec des dates correspondantes des autres îles.

Le gouverneur-général de Saint-Thomas a promulgué, le 18 septembre, un rescrit du roi de Danemark, en date du 28 juillet, qui prononce l'émancipation, après un terme de douze ans, de tous les esclaves des Antilles danoises. Les enfants nés depuis la date du rescrit, ou qui naîtront pendant la période préparatoire, seront déclarés libres.

— Un énorme boa s'est échappé d'une ménagerie foraine, sur la route de Bordeaux, entre Mont-de-Marsan et Roquefort. Après bien des recherches, il a été retrouvé dans un parc de la lande, sous la litière des vaches et des brebis; on dit même que plusieurs brebis ont été étouffées par le reptile, et qu'il a fallu indemniser le propriétaire du parc.

— L'Angleterre continue de se fortifier dans la prévision d'une guerre avec la France. Nous lisons dans le *West-Breton*, arrivé le 20 à Calais :

« On annonce que, conformément à la résolution du gouvernement de mettre toute la ligne des côtes méridionales (ce sont celles qui regardent la France) sur un pied de défense, plusieurs batteries puissantes vont être établies sur cette partie du littoral qui commence à Cust, le port de Dartmouth, jusqu'à Starpoint, vis-à-vis Cherbourg et le Havre. Les corps actuellement préposés à la garde des côtes vont être recrutés, exercés et organisés de manière à former des compagnies d'artillerie prêtes au premier signal à desservir une batterie. »

— Une jeune anglaise de Devonport avait un mari curieux et gênant qui avait la prétention de contrôler la conduite de sa femme et même de la suivre dehors, bien qu'il eût une jambe de bois; cette Anglaise a imaginé un beau matin de se soustraire à la surveillance maritale par un moyen assez ingénieux : pendant que son mari dormait dans son lit, elle est sortie emportant sa jambe de bois pour la vendre à un marchand de bric-à-brac. M<sup>me</sup> Bell, c'est le nom de la femme, a été conduite en prison pour ce fait, et elle va être prochainement traduite devant les tribunaux. Le cas est neuf.

— Le *Journal de Rouen* annonce que dans cette ville on vient de former un comité de secours composé de dames en faveur de la nation maronite, qui est si lâchement abandonnée par M. Guizot. La formation de ce comité a été précédée d'une réunion de dames rouennaises dans les salons de l'archevêque, qui présidait l'assemblée, et qui leur a fait une chaude allocution, dans laquelle il a exposé les malheurs d'une population toute française par ses souvenirs, ses services, ses alliances, son amitié constante et le protectorat de la France pendant six cents ans. M. l'archevêque et le comte de Malherbe ont lu des correspondances où les persécutions infligées aux Maronites étaient racontées en termes touchants. On a entendu aussi le R. P. Azar, « dont l'étrangeté de langage et de costume, le titre et les malheurs, dit le *Journal de Rouen*, avaient déjà fait un objet de curiosité et d'intérêt pour la société, mais que recommandent surtout et consacrent en quelque sorte à la vénération et à l'admiration des hommes de cœur le dévouement à la cause de sa patrie et les massacres que, par un raffinement de cruauté, les Druses multiplient avec prédilection parmi les membres de sa famille. »

— On lit dans le *Journal de Rouen* :

« Hier soir dimanche, vers dix heures, une partie du ciel, au-dessus de notre ville, s'est subitement colorée d'un rouge très vif. Les personnes qui, les premières, se sont aperçues de ce phénomène atmosphérique, ont d'abord cru à un incendie; mais bientôt on a reconnu qu'il ne s'agissait que de la présence d'un météore. Deux endroits dans le ciel étaient surtout fortement empreints d'une couleur qui approchait de celle du sang: l'un au-dessus de la rue aux Ours, et s'étendant à peu près de la rue Cabot à la rue de la Vicomté, sur une longueur triple de celle de la rue, et l'autre au-dessus de la Seine, suivant la direction du fleuve, entre la rue de la Comédie et la rue Saint-Eloi.

» A dix heures et demie, il ne restait de cette double apparition qu'une légère teinte rosée qui n'a pas tardé à disparaître. Il avait plu pendant presque toute la soirée, et dans la journée le temps s'était montré fort incertain. A dix heures du soir, quelques nuages seulement couraient dans le ciel; mais, à onze heures et demie, la pluie est tombée avec abondance, accompagnée de grêle. A minuit, la lune brillait de tout son éclat. »

— On lit dans l'*Echo du Nord* :

« Depuis quelque temps la compagnie du chemin de fer du Nord emploie toute espèce de manœuvres pour annihiler la navigation. Ainsi, elle fait des traités particuliers avec certains spéculateurs de Lille et de ses environs, raffineurs de sucre, des remises secrètes à quelques épurateurs d'huiles, des prix de faveur à certains fabricants de cérése. Il n'y a pour elle aucun moyen qui la fasse reculer.

» Toutes ces concessions, qui sont autant d'infractons qu'on laisse commettre, amènent naturellement une perturbation dans les relations commerciales. Tel négociant jouit de telle faveur dans le prix, tel autre n'a pu l'obtenir; et il en résulte pour le dernier un préjudice considérable, tandis que son confrère, plus favorisé, fait de brillantes affaires. Malheureusement les commissaires du roi dans les gares oublient qu'ils sont les représentants du gouvernement et qu'ils ne doivent pas se soumettre au bon plaisir et au caprice de la compagnie; le gouvernement lui-même devrait ouvrir les yeux en présence de cet état de choses vraiment déplorable et forcer la compagnie à exécuter fidèlement le cahier des charges qui lui a été imposé. »

#### Nouvelles Etrangères.

##### ESPAGNE.

Les nouvelles de Madrid sont du 20.

Serrano est décidément bien dégoûté; son oncle, le général Dominguez, a été remplacé dans le commandement en second des hal-bardiens. On a nommé pour cet emploi le général Mateu, comte de Punonrostro.

Un certain nombre d'autres nominations militaires figurent à la *Gaceta*. Soit que Narvaez n'ait pas osé braver l'opinion en nommant Chacon gouverneur de Madrid, soit qu'il ait voulu récompenser le

voyage que Fulgoso vient de faire à Paris pour réclamer Marie-Christine, c'est ce dernier qui a été investi de ces importantes fonctions. Le général Ezpeleta, commandant en second de Grenade, passe à la capitainerie-générale des îles Canaries, et Prim, ce traitre que le parti progressiste avait la niaiserie de défendre quand le ministère Pacheco génaît ses menées ultra-moderées pendant son dernier voyage en Andalousie, Prim, vendu à Narvaez jusqu'à nouvel enchevêtrement, est pourvu de la riche capitainerie-générale de Porto-Ricco.

Le général et ex-ministre Portillo a été arrêté en vertu d'un mandat de l'autorité militaire; on lui a donné vingt-quatre heures pour quitter Madrid. Le crime de ce jeune officier-général est d'avoir charmé le cœur d'une fille de l'infant don Francisco. Il avait même été question de leur mariage.

— On écrit de Catalogne à la *Sentinelle* que, dans la matinée du 13 octobre, il est sorti de Barcelone un convoi composé de 18 à 20 voitures paraissant se diriger sur Vich. Il était fortement accompagné, car il était précédé d'une compagnie de troupes et suivi d'environ 600 hommes. Ce fait n'a pas besoin de commentaires, et prouve mieux que tout ce que l'on pourrait dire combien peu de sécurité on trouve en Catalogne, malgré les nombreux renforts qu'a reçus le capitaine-général.

On n'est pas sans inquiétude dans les environs de Taragone à l'approche de l'hiver, car la récolte y a été généralement mauvaise, excepté celle du blé, qui a été moyenne. D'un autre côté, les factieux, qui, depuis la déroute et la prise du *cabecilla* Marti, avaient disparu, se montrent de nouveau; ceux qui ont survécu à la défaite se sont réunis au *cabecilla* Peret de Rasquera, et, comme ils connaissent parfaitement le terrain, il est fort difficile de les surprendre. Pour en délivrer le pays, il faudrait une battue générale; mais les troupes ne sont pas assez nombreuses pour cela.

A Santa-Coloma de Farnez, à Olot, à Malda, à Sellent, à Falset, à Valls, etc., il s'est présenté un certain nombre de factieux pour profiter de l'indulgence.

Le colonel Enriquez avec sa colonne a donné la chasse au *cabecilla* Anton de la Puda dans les sierras de Marfa et de Granera, et l'a surpris à Mura. Il lui a pris un jeune homme de Tarasa que les factieux conduisaient tout garrotté avec eux et qu'ils se préparaient à fusiller.

A Vilomar, il a surpris une autre bande à laquelle il a fait quatre prisonniers. Un sergent des factieux s'est noyé en voulant se sauver à la nage.

Les factions réunies de Borges, de Currutaco, de Ceros et de Cen-

drosa trouvent le 11 à Tàrragona; poursuivies par la colonne de la Garriga et par celle de Falset, elles se sont dirigées vers la province de Taragone.

Le commandant-général du district de Panades, informé qu'une faction de 230 hommes errait près de la Bisbal del Vendrell, s'est dirigé de ce côté; mais les carlistes avaient disparu après s'être divisés en plusieurs bandes. Notre colonne a rencontré ensuite à la Juncosa les *cabecillas* Vilella, Torres et Caltrus, avec 220 hommes, qui voulaient lui disputer le passage de Mommell; mais, s'apercevant que nos troupes allaient les tourner, ils abandonnèrent leur position.

#### IRLANDE.

On écrit de Dublin au *Daily News*:  
« Le pays est en proie à un état de désordre effrayant. Le crime fait de rapides progrès. M. Roe et M. Lucas sont tombés successivement sous les coups des assassins. L'hiver approche. Les bandes de maraudeurs marchent en plein jour; ils attaquent les maisons et enlèvent le bétail sous les yeux de la police et de la troupe. La masse se compose, non de pauvres nus et affamés, mais de jeunes gens vigoureux, qui, n'ayant pas de travail, se livrent à ces excès. »

#### MEXIQUE.

D'après les dernières nouvelles du Mexique, les négociations entamées entre M. Trist et les commissaires mexicains ont été rompues, et les Américains ont attaqué les positions de Chepultepec et du Moulin-du-Roi, qui commandent l'entrée de Mexico; ils y ont éprouvé une résistance désespérée, dont le général Scott n'a pu triompher qu'après des pertes considérables. On les porte à 3,000 hommes. Le général s'est porté ensuite sur Mexico, où il est entré vainqueur après un bombardement.

Le Gérant responsable, B. MURAT.

**LA PÂTE PHOSPHORÉE** pour détruire les rats, taupes et cafards, se trouve, avec l'Essence phosphorée contre les punaises, les fourmis et leurs œufs, chez LARDET, pharmacien-droguiste, place de la Préfecture, n° 16, à Lyon.

**EAU DE BOTOT.** Rue Coq-Héron, n° 5, à Paris, seule maison où se fabrique la véritable. Cette Eau balsamique spiritueuse, connue avantageusement depuis si longtemps, fortifie les gencives, raffermi les dents, les entretient blan-

ches et saines, arrête les douleurs, et donne à l'haleine une odeur suave. — Se trouve à Lyon, chez M<sup>me</sup> Col, A. Filliot, et chez M<sup>l</sup>. Chambry, Rouzier, Giraud, Berle et Favrot.

#### Bourse de Paris du 25 octobre 1847.

La hausse des fonds anglais a paru d'abord exercer quelque influence sur les nôtres. Le 5 0/0 a été fait, avant l'ouverture, à 75 45. Il est resté constamment entre ce cours et celui de 75 50, auquel il a fermé au par-quet. Dans la coulisse, il est resté demandé à 75 53 1/2.

Peu d'affaires. Aucune nouvelle.

| CHEMINS DE FER.                 |        | CHEMINS DE FER.                |         |
|---------------------------------|--------|--------------------------------|---------|
| Trois pour cent . . . . .       | 75 33  | Saint-Germain . . . . .        | 730     |
| Quatre pour cent . . . . .      | 400    | Versailles (rive droite) . . . | 250     |
| Quatre et demi pour cent . .    | 114 80 | Versailles (rive gauche) . . . | 160     |
| Cinq pour cent . . . . .        | 114 80 | Paris à Orléans . . . . .      | 1162 50 |
| Emprunt de 1844 . . . . .       | 114 80 | Paris à Rouen . . . . .        | 901 25  |
| Trois pour cent belge . . . . . | 907 8  | Rouen au Havre . . . . .       | 512 50  |
| Quatre 1/2 p. cent belge . . .  | 985 4  | Avignon à Marseille . . . . .  | 525     |
| Cinq pour cent belge . . . . .  | 400    | Strasbourg à Bâle . . . . .    | 148 75  |
| Récépissés Rothschild . . . .   | 400    | Orléans à Vierzon . . . . .    | 435     |
| Cinq pour cent romain . . . .   | 5290   | Orléans à Bordeaux . . . . .   | 326 25  |
| Trois pour cent espagnol . . .  | 1140   | Chemin du Nord . . . . .       | 591 25  |
| Banque de France . . . . .      | 993    | Paris à Strasbourg . . . . .   | 570     |
| Banque belge . . . . .          | 1340   | Tours à Nantes . . . . .       | 585 75  |
| Caisse Lafitte . . . . .        | 1340   | Paris à Lyon . . . . .         | 475 75  |
| Comptoir Ganneron . . . . .     |        | Lyon à Avignon . . . . .       |         |
| Obligations de Paris . . . . .  |        |                                |         |

#### Bourse de Lyon d'aujourd'hui 27 octobre.

| CHEMINS DE FER.               | COMPTANT.              |                | LIQUID. COUR.          |                | LIQ. PROCH.            |                |
|-------------------------------|------------------------|----------------|------------------------|----------------|------------------------|----------------|
|                               | 1 <sup>er</sup> cours. | dernier cours. | 1 <sup>er</sup> cours. | dernier cours. | 1 <sup>er</sup> cours. | dernier cours. |
| Paris à Orléans . . . . .     | 1158 75                | 1158 75        | 1162 50                | 1161 25        | 1162 50                | 1161 25        |
| prime d. 10 . . . . .         | 1160                   | 1160           | 1172 50                | 1171 25        | 1172 50                | 1171 25        |
| Paris à Rouen . . . . .       | 901 25                 | 901 25         | 901 25                 | 902 50         | 901 25                 | 902 50         |
| prime d. 10 . . . . .         | 910                    | 910            | 910 25                 | 911 25         | 910 25                 | 911 25         |
| Avignon à Marseille . . . . . | 522 80                 | 525 75         | 521 25                 | 522 50         | 521 25                 | 522 50         |
| prime d. 10 . . . . .         | 525 75                 | 525 75         | 528 75                 | 527 50         | 528 75                 | 527 50         |
| Orléans à Vierzon . . . . .   | 353 75                 | 353 75         | 353 75                 | 353 75         | 353 75                 | 353 75         |
| prime d. 10 . . . . .         | 353 75                 | 353 75         | 353 75                 | 353 75         | 353 75                 | 353 75         |
| Chemin du Nord . . . . .      | 326 25                 | 326 25         | 326 25                 | 326 25         | 326 25                 | 326 25         |
| prime d. 10 . . . . .         | 326 25                 | 326 25         | 326 25                 | 326 25         | 326 25                 | 326 25         |
| Paris à Lyon . . . . .        | 475 75                 | 475 75         | 475 75                 | 475 75         | 475 75                 | 475 75         |
| prime d. 10 . . . . .         | 475 75                 | 475 75         | 475 75                 | 475 75         | 475 75                 | 475 75         |
| Mines de la Loire . . . . .   | 526 25                 | 530            | 530                    | 531 25         | 530                    | 531 25         |
| prim de 10 . . . . .          | 530                    | 531 25         | 531 25                 | 532 50         | 531 25                 | 532 50         |

**IL A ÉTÉ PERDU** hier mardi matin, à dix heures et demie, un Chien de chasse griffon. — Signalement : Poil dur, gris cendré, trois plaques marron sur le côté, la queue courte, la tête forte, couleur marron, ainsi que les oreilles, le front partagé par un léger filet blanc, la barbe épaisse et assez longue. Il répond au nom de Brenus.

Dix francs de récompense à la personne qui le ramènera au portier de la maison Gérard, rue Clermont, 3, ou qui donnera des indications de nature à le faire retrouver, car il a été volé. (2467)

#### A 10 POUR 100.

On demande trente mille francs en rente viagère à une personne de 60 ans. S'adresser, poste restante, à M. M. G. (1171)

**A VENDRE** Un fonds de marchand de métaux, rue des Fossés, 19, à la Croix-Rousse. S'y adresser. (1092)

#### RHUMES, CATARRHES.

Pour guérir promptement les maladies de poitrine, telles que rhumes, toux, catarrhes, asthmes, coqueluches, enrouements, il n'y a rien de plus efficace et de meilleur que la **PÂTE DE GEORGÉ**, pharmacien d'Épinal (Vosges). Elle se vend moitié moins que les autres, par boîtes de 1 f. 25 c. et de 65 c., dans toutes les meilleures pharmacies de Lyon, et principalement chez M<sup>l</sup>. LARDET, place de la Préfecture, 16, VERNET, place des Terreaux, 15, et à la pharmacie des Célestins; Saint-Etienne, GARNIER-MARTINET, pharmacien, place de Foy, 1; Chalon-sur-Saône, FOURCHER-MOSEL, Grande-Rue; Mâcon, FAIVRE, confiseur, Grande-Rue, 56, et Genève (Suisse), ROUZIER.

M. GEORGÉ a obtenu deux médailles d'or et d'argent pour la supériorité de sa Pâte pectorale. (3822)

#### ATELIERS

De la rue de Jarente, 16.

#### PONT ET COMPAGNIE.

Propriétaires de tous les modèles et ateliers des anciennes maisons FAUCILLE et LOGNON.

Grand assortiment de fourneaux de cuisine, portatifs et maçonnés, calorifères et cheminées, le tout garanti. (2463)

#### GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES NOUVELLES OU ANCIENNES.

Dartres, gales, rougeurs, goulte, rhumatismes, ulcères, écoulements, pertes les plus rebelles, et de toute acréte ou vice du sang et des humeurs.

Par le Sirop dépuratif végétal de Salsepareille et de Séné.

Extrait du *CODIC MÉDICAMENTARIUS*, approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharmacie.

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère.

PRIX : 5 FRANCS LE FLACON.

S'ADRESSER, A LYON, A LA PHARMACIE Rue Palais-Grillet, 23.

LYON. — IMPRIMERIE BOURSY FILS, Rue Poulailleur, 19.

## Liquidation du Chemin de fer DE LYON A AVIGNON. COMPAGNIE TALABOT.

A Lyon, grande rue des Feuillants, n. 7.

MM. les actionnaires de la Compagnie Talabot qui n'ont point encore échangé leurs certificats provisoires contre des titres de la compagnie adjudicataire sont invités à effectuer sans retard cet échange, les titres de la compagnie adjudicataire devant seuls être admis à la répartition des sommes résultant de la liquidation de la Société.

A dater du dix novembre prochain, les bureaux de la Compagnie Talabot établis à Paris et à Lyon seront fermés, et l'échange des certificats provisoires ne sera effectué qu'au bureau de Marseille, siège de la Société. (2464)

Etude de M<sup>e</sup> Pichot, huissier, cours de Broches, n° 14, à la Guillotière.

#### VENTE JUDICIAIRE.

Le samedi trente octobre 1847, à dix heures du matin, sur la place du Marché dite Henri IV à Lyon, il sera procédé à la vente de banque, casier, table, chaises, pendule, grande quantité d'ornements en cuivre, cheminées en marbre de diverses couleurs. Au comptant. (3075)

**A VENDRE** Une jeune et jolie perruche, bien privée et sachant parler. Elle a la tête et le poitrail rouges, les ailes vertes. S'adresser rue Bât-d'Argent, 20, de huit heures à midi. (1187)

**L'IRROÉ**, poudre purgative et fébrifuge de MM. Monier des Taillades frères aînés, docteurs en médecine, rue Calade, n° 58, à Avignon.

Ce médicament, dont la vente est autorisée par le gouvernement, est connu depuis plus d'un siècle, et son efficacité a été constatée par de nombreux succès.

Par suite de changement de domicile, le dépôt général de ce médicament vient d'être transféré chez M. H. Monier des Taillades, docteur-médecin, rue Petit-David, n° 4, à Lyon. (2418)

**AVIS.** Le Bureau correspondant de l'Union agricole d'Afrique est actuellement rue du Commerce, n° 1, près le Jardin-des-Plantes. (1113)

**AVIS.** Jusqu'au 25 novembre prochain seulement, hôtel de Marseille, à Lyon, 1<sup>er</sup>, quai Saint-Antoine, 28, chambre n° 7, au 1<sup>er</sup>, **DAGUERRETYPE COLORIÉ**, nouveau procédé américain pour opérer en quelques secondes, dans l'intérieur d'un appartement.

**PORTRAITS ET LEÇONS**, par MM. MAYER frères, de Paris.

On opère tous les jours de neuf heures du matin à quatre heures du soir. (1189)

**CAPSULES AU COPAHU**, à l'huile de ricin, de foin de morue, à la térébenthine, au cubèbe, au sulfate de quinine, etc.

Les Capsules THEVENOT se trouvent à LYON dans toutes les bonnes pharmacies.

Ces CAPSULES, pouvant contenir toute espèce de médicaments, même l'éther, offrent des avantages marqués sur tous les produits de ce genre. — Prix : 1 f. 50 c. et 3 f. la boîte. (3702)

#### HUITRES.

**AVIS.** La Société Granvillaise, désirant faire connaître aux consommateurs la bonne qualité des huitres qu'elle reçoit chaque jour, vient d'établir, outre sa vente en gros, un détail dans les principaux quartiers de la ville, et au dépôt central, quai d'Orléans, n° 25, A 45 et 55 centimes la douzaine. (1192)

**AVIS.** Un homme de 50 ans, retiré des affaires, désirerait trouver un emploi d'homme de confiance, ou faire quelques commissions. — S'adresser au cabinet d'affaires et d'écritures, rue Thomassin, n° 30.

A vendre, à bon marché, plusieurs propriétés de tous prix, à la ville et à la campagne, et fonds de commerce de toute profession. Affranchir. (1191)

#### PLUS DE DOULEURS!!!

Soulagement instantané des maux de tête, d'estomac, de rhumatisme de toute nature, des contusions, foulures, tumeurs, etc., par l'application de l'emplâtre inventé par BERTRAND, pharmacien-chimiste de 1<sup>re</sup> classe, place Bellecour, 12, à Lyon; à Paris, rue des Lombards, 37. — Prix, selon la grandeur : 25 centimes et au-dessus. Remise d'usage pour les ventes en gros. (3449)

**AVIS.** Un jeune homme, chef de cuisine, désirerait se placer dans une maison bourgeoise ou dans un hôtel. Il est resté dans les meilleures maisons de France, et il peut donner toute garantie. — S'adresser rue de la Reine, n° 30, au 1<sup>er</sup>. (1188)

**ON TROMPE** le public quand on lui vend, n'importe à quel prix, sous le nom de **CAPSULES AU COPAHU**, des pilules grossièrement enduites d'une substance quelconque. **LES CAPSULES MOTHES**

sont les seules contenant à l'état de pureté primitive toutes les substances de désagréable saveur : Baume de copahu, Huile de foin de morue, de rale, Essence de térébenthine, Cubèbe, Quinine, Rhubarbe, etc., etc. — A Paris, RUE SAINTE-ANNE, 20, au 1<sup>er</sup>, et dans toutes les pharmacies d'Europe. (Approbation de l'Académie de Médecine.) Quinze ans de succès incontestables. (7422—8180)